



FÉDÉRATION SYNDICALE UNITAIRE

Région des Pays de la Loire
Maison des syndicats, place de la gare de l'état,
44276 Nantes CEDEX 2
tél. 02 40 35 96 55

Déclaration des élu·es FSU au CTA du 13 novembre 2020

Le retour dans les écoles et établissements scolaires, lundi 2 novembre dernier, s'est fait dans un contexte extrêmement compliqué marqué par l'assassinat de notre collègue Samuel Paty à Conflans-Sainte-Honorine et la dégradation du contexte sanitaire. Sur ces deux enjeux, le Ministre de l'Éducation Nationale n'a pas été et n'est pas à la hauteur.

L'attentat qui a conduit à la mort d'un enseignant, alors qu'il faisait son métier, a profondément choqué les personnels de l'Éducation Nationale. Les personnels attendaient que la journée du lundi 2 novembre soit à la hauteur de l'hommage qu'ils et elles voulaient rendre à leur collègue. L'annulation, en dernière minute, du temps banalisé initialement prévu de 8 heures à 10 heures n'est pas acceptable. La mise en œuvre imposée d'une séquence pédagogique d'EMC pose également question : la laïcité et les valeurs de la République ne sont pas des sujets que les enseignant·es (même pour les professeur·es d'histoire-géographie et les professeur·es des écoles qui l'enseignent conformément aux programmes scolaires) peuvent s'approprier dans l'urgence. La construction d'une telle séquence d'apprentissage nécessite un travail long et approfondi de préparation et d'être abordé sur plusieurs heures avec les élèves.

Ce qui était nécessaire, c'était que le temps commun initialement prévu permette de partager l'émotion, de préparer le retour devant les élèves dans ce moment si particulier et d'organiser les différents temps de l'hommage, et qu'il soit un temps d'échange, de dialogue avec les élèves afin qu'elles et ils puissent s'exprimer, se sentir en sécurité à l'école et prendre un peu de recul sur la situation. Les séquences pédagogiques seront élaborées par les enseignant·es sur l'ensemble de l'année dans le respect de leur liberté pédagogique. Les personnels ont besoin qu'on les soutienne, en leur reconnaissant le professionnalisme dont ils et elles font preuve par leur investissement quotidien dans les écoles et établissements, investissement qui permet aujourd'hui à l'Éducation Nationale de remplir sa mission d'éducation de la jeunesse.

La reprise a également été marquée par la dégradation du contexte sanitaire et un reconfinement dont le gouvernement porte la responsabilité. A nouveau, les hôpitaux arrivent à saturation, le nombre de lits en réanimation est insuffisant, les personnels de santé sont épuisés, et les patient·es mis·es en danger. Combien de temps encore allons-nous devoir attendre pour que les mesures d'urgence en matière de santé soient prises ? La FSU rappelle qu'elle demande de toute urgence la distribution gratuite des masques pour toutes et tous, l'ouverture de lits de réanimation en nombre suffisant dans les hôpitaux publics, la création de 400.000 emplois pérennes supplémentaires nécessaires y compris dans le médico-social et l'action sociale, une revalorisation bien plus conséquente des salaires des soignant·es et de ces personnels, y compris des étudiant·es en santé réquisitionné·es.

Ce reconfinement est axé sur une stratégie de continuité de l'économie avant tout, qui inclut cette fois-ci l'ouverture des écoles dans des conditions sanitaires qui posent de sérieux problèmes. L'enjeu pédagogique et la sécurité sanitaire doivent primer. Le protocole sanitaire soi-disant renforcé, publié dimanche soir, à la dernière minute, s'avère, dans les écoles et établissements scolaires, a *minima* très difficile, voire impossible à appliquer, alors que la situation sanitaire nécessite une

réelle protection des personnels. Les annonces du Ministre jeudi 5 novembre dernier, si elles vont dans le bon sens, ne sont pas suffisantes, puisqu'elles excluent de fait les écoles et collèges et ne sont mises en œuvre que dans tous les lycées qui en font la demande. Il n'est pas possible que, dans les écoles et établissements scolaires, les personnels continuent à affronter la crise sanitaire aux côtés des élèves sans les moyens nécessaires à leur action. Ainsi, tous les équipements de protection adaptés doivent être distribués à temps et en quantité suffisante : gel hydroalcoolique ; masques non toxiques à l'efficacité reconnue ; masques FFP2 pour les AESH, les infirmier.es personnels soignants de l'éducation nationale, les professeur.es d'EPS ; masques transparents pour les professeur.es des écoles et les enseignant.es de langues (et pas seulement pour les élèves, personnels sourd.es et malentendant.es et les enseignant.es intervenant auprès d'eux). Le financement de ces équipements ne peut reposer sur les budgets des établissements : une dotation complémentaire doit être attribuée afin de faire face aux surcoûts qu'ils engendrent.

Surmonter cette crise sanitaire nécessite également le recrutement de tous les personnels nécessaires : agents territoriaux pour assurer le nettoyage régulier des espaces, personnels de vie scolaire (AED et CPE), infirmier.es, assistant.es sociaux, et personnels enseignant.es. A rebours, le gouvernement prévoit encore 1800 suppressions d'emplois dans le second degré à la prochaine rentrée, alors qu'une hausse démographique est prévue ! Un plan d'urgence prévoyant des recrutements est nécessaire, une réflexion sur le bâti scolaire doit être engagée au niveau académique avec les collectivités territoriales. Monsieur le Recteur, nous vous rappelons que 22 professeur.es des écoles stagiaires n'ont pu être recruté.es en septembre pour cause d'épuisement de liste complémentaire et que vous n'avez rien fait pour y remédier. Or, dans tous les départements de l'académie, le manque d'enseignant.es remplaçant.es dans le 1^{er} degré oblige déjà au brassage des groupes d'élèves.

Dans tous les établissements du second degré, le passage à un fonctionnement en demi-groupes doit être possible si les équipes en font la demande, sans recours au cumul présentiel/distanciel. La demi-pension doit être réellement réorganisée pour limiter le brassage, des modalités d'aération des salles doivent être améliorées alors même que l'hiver rend l'ouverture des fenêtres plus problématique qu'à la rentrée. La situation des personnels vulnérables doit être prise en compte, ainsi que celle des personnels qui vivent avec des personnes vulnérables. Des mesures doivent être prises sur le plan pédagogique parmi lesquelles l'aménagement des programmes, ainsi que le report des PFMP en lycée professionnel. En effet, les lycéens.nes professionnel.les sont nombreux.ses à devoir effectuer leur PFMP en novembre et l'absence de discours clair du ministre engendre des situations locales disparates et tendues, avec des entreprises qui confinées ne peuvent recevoir des stagiaires... Le fonctionnement en demi-groupe peut être facilement mis en place en lycée professionnel, notamment pendant les heures de co-intervention et de chef d'oeuvre. Pour le SNUEP-FSU, il est indispensable de mettre ces dispositifs en pause et rendre ce temps aux disciplines générales et professionnelles afin de rattraper le retard des jeunes dans les apprentissages.

Le jour de carence doit être suspendu immédiatement : il est inacceptable que les personnels payent le prix d'être malade !

Les personnels infirmiers, après avoir vécu une rentrée sans créations de postes, voient leurs conditions de travail considérablement dégradées en raison du traçage des cas Covid qui retombe bien trop souvent sur nos collègues, déjà proches de l'épuisement. Comme si cela ne suffisait pas, le ministre de l'Éducation veut déployer des tests d'orientation diagnostique antigéniques nasopharyngés pour la détection du SARS-Cov 2 en direction des personnels et envisage de les faire réaliser en partie par les infirmier.es de l'Éducation nationale. Il priverait ainsi les élèves d'un accès direct et libre à une consultation infirmière sur leur lieu d'apprentissage et de vie, l'École.

La crise sanitaire a frappé durement notre société et a engendré de multiples retentissements à court et moyen terme sur les jeunes. Une crise sécuritaire est venue s'y ajouter, l'École et la jeunesse de notre pays méritent d'être le centre de nos efforts collectifs. Les conséquences psychologiques et sanitaires de l'épidémie sur les écolier·es, collégien·nes, lycéen·nes sont réelles. Il est impératif que les personnels de santé au sein des établissements scolaires soient renforcés et mobilisés au service des inégalités sociales et de santé, pour la réussite scolaire de toutes et tous. La FSU et le SNICS ne laisseront pas détourner leurs missions pour des actions de santé publique, certes nécessaires, mais qui peuvent être réalisées par d'autres professionnel·les. Et parce que les menaces sur la mission de promotion de la santé à l'École sont toujours d'actualité (décentralisation ou service de santé, suppression de l'arrêté de 2015), ils continueront de s'y opposer aussi fermement.

Enfin, compte-tenu de la période particulièrement éprouvante, le Ministre doit respecter les personnels, leur travail et leur engagement quotidien pour le Service Public d'Éducation. Faire passer la communication des décisions qui les concernent uniquement par les médias prouve le peu de considération que le Ministre a envers elles et eux. Le temps nécessaire à la mise en œuvre de ces décisions doit être pris en compte : on ne peut accepter qu'un protocole sanitaire soit publié à quelques heures du retour en classe. De même, le dialogue social doit être renforcé, particulièrement dans notre académie : des instances existent, elles doivent être réunies plus souvent afin que les représentant·es des personnels puissent être informé·es et consulté·es.